

Le Médiateur européen classe son enquête sur Blue Dragon

Communiqué de presse n° 23/2004 - 29/07/2004

Le Médiateur européen, **P. Nikiforos Diamandouros**, a classé son enquête sur le cas connu sous le nom de "Blue Dragon".

Le Médiateur avait adressé un projet de recommandation à l'Office de lutte antifraude (OLAF) en février 2004. Dans sa décision, il examine en détails la réponse de l'OLAF à chacun des points qu'il avait soulevés dans son projet de recommandation et explique pourquoi il considère qu'il n'est pas justifié d'approfondir son enquête sur ce cas.

La décision du Médiateur est disponible sur son site Internet à l'adresse suivante :
<http://www.ombudsman.europa.eu/cases/decision.faces/fr/1803/html.bookmark> [Lien]